



CONSEIL MARITIME DE LA FACADE MANCHE EST – MER DU NORD

Direction interrégionale de la mer
Manche Est – mer du Nord

Secrétariat du Conseil maritime
de la façade Manche Est – mer du Nord

COMPTE-RENDU DE LA REUNION COMMUNE DES COMMISSIONS SPECIALISEES ET DU GROUPE DE TRAVAIL « DSF »

à Rouen le 12 septembre 2016

Les cinq commissions spécialisées et le groupe de travail « DSF » du conseil maritime de la façade Manche Est – mer du Nord se sont réunies conjointement le 12 septembre 2016 à Rouen sous la présidence de M. VOGT, président de la commission permanente et vice-président du conseil maritime de la façade, afin de préparer l'avis de la commission permanente sur le projet de Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML).

Monsieur VOGT, président de la commission permanente accueille les membres des commissions spécialisées et du groupe de travail « DSF » qu'il a souhaité convoquer ensemble, à titre exceptionnel, pour préparer l'avis que la commission permanente sera amenée à émettre sur le projet de SNML conformément à la délibération de l'assemblée plénière du CMF du 27 avril 2016.

Un hommage est rendu à Monsieur Yves LALAUT, directeur de l'aménagement et de l'environnement du port de Dunkerque et représentant du Grand port maritime au CMF MEMNor, décédé le 8 juillet 2016. Une minute de silence est observée à sa mémoire.

Monsieur VOGT présente l'ordre du jour de la séance, principalement consacré à l'examen du projet de SNML (Point 1), qui prévoit également une présentation du projet de méthode de spatialisation des activités maritimes et littorales dans la situation de l'existant du DSF (Point 2) et une validation de la proposition de liste des entités compétentes pour la planification de l'espace maritime.

Point 1 – Examen du projet de Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML)

Avant d'être soumis à la concertation du CNML, puis adopté pour une durée de 6 ans, le projet de SNML est soumis à la concertation en façade dans le cadre des CMF. Le CMF MEMNor est amené à s'exprimer sur ce projet avant le 10 octobre 2016 et a, dans cette perspective, donné mandat à sa commission permanente pour adopter un avis en son nom. Le document a été transmis aux membres le 4 août, ceux-ci ayant jusqu'au 13 septembre 2016 pour transmettre leurs éventuelles contributions. La présentation des contributions reçues est faite par Monsieur LEVALLOIS (DIRMer MEMNor / MICO).

La synthèse des observations qui ont été exprimées sur le projet de SNML figure en Annexe 1.

Point 2 – Présentation d'un projet de méthode de spatialisation des activités maritimes et littorales dans le cadre de l'élaboration de la situation de l'existant du Document stratégique de la façade (DSF)

Afin d'apporter dans le DSF une vision d'ensemble des données spatialisées à l'échelle d'une façade et d'illustrer les différentes interactions entre ces thèmes, il est apparu nécessaire de rajouter, dans la situation de l'existant, un septième chapitre traitant de la mise en perspectives des activités, de leurs interactions et des enjeux. Un projet de méthode de spatialisation des activités maritimes et littorales a ainsi été élaboré

par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) – Délégation Normandie Centre en façade maritime MEMNor. La présentation de ce projet de méthode est assurée par Madame REUX (CEREMA Dter NC).

Monsieur AULERT rappelle que les cartes présentées dans cette proposition de méthode constituent un état des lieux. Elles ne fixent pas les orientations de développement qui seront définies ultérieurement.

Monsieur GALICHON estime que l'échelle des carrés d'une minute n'apparaît pas adaptée à la réalité des activités. Il relève que le fond de carte utilisé par le CEREMA ne fait pas figurer Port 2000. Cette remarque avait déjà été faite lors de la présentation de l'étude des usages en baie de Seine orientale.

Monsieur VOGT souligne l'importance stratégique de cette méthode de spatialisation qui aura nécessairement des incidences pour le volet stratégique des DSF. Il propose que les membres des commissions disposent d'un délai raisonnable pour mieux étudier cette proposition de spatialisation et que les organismes qui en disposent puissent consulter leurs services techniques compétents en matière de SIG. Monsieur VOGT demande à ce que ce projet de méthode soit mis à disposition des acteurs pour une durée d'un mois de manière à leur permettre d'adresser leurs remarques au secrétariat du CMF.

Monsieur GILBERT rappelle les points pour lesquels les avis des acteurs sont particulièrement attendus:

- la ventilation des données géographiques dans les niveaux de contraintes (cf. parties 2.3.1 et 2.3.2);
- le choix des seuils, appelés déciles, pour les activités mobiles, afin d'appréhender la représentativité des activités de pêche et de trafic maritime (cf. parties 2.4 et 2.5);
- le choix des niveaux d'interactions entre les activités (cf. partie 2.6).

Il insiste sur l'importance de cet avis qui conditionne la méthode d'élaboration du DSF.

Monsieur VOGT rappelle enfin l'intérêt de pouvoir disposer de données complémentaires pour certaines activités, en particulier la pêche, dont la spatialisation demeure encore incomplète faute de données plus précises.

Point 3 – Validation du recensement des entités compétentes pour la planification de l'espace maritime

Une première ébauche de recensement des acteurs ainsi que des organismes scientifiques et techniques pouvant, en plus des membres du CMF MEMNor, contribuer à l'élaboration de la gestion intégrée de la mer et du littoral (GIML) avait été présentée et complétée lors de la réunion du groupe de travail « DSF » le 10 mars 2016.

Monsieur DACHICOURT suggère que l'ensemble des syndicats du monde maritime soient associés à la démarche.

Monsieur BARRON demande à ce que toutes les chambres consulaires (dont les chambres d'agriculture) figurent également dans ce recensement.

Monsieur VOGT indique qu'il relaiera ce travail de recensement, notamment auprès des EPCI, au sein de la conférence territoriale sur la mer que pourra organiser prochainement la Région Normandie.

Madame PAPORE demande que l'ensemble des universités de la façade soient associées, notamment celles de Rouen et d'Amiens.

La séance est levée par le président à 17h45.

A ROUEN , le 09.11.2016

Le président
de la commission permanente



**Réunion commune des commissions spécialisées et du groupe de travail « DSF »
du conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord**

Séance du 12 septembre 2016

Liste des participants

Président de la commission permanente

M. VOGT Pierre, Conseil régional de Normandie.

Membres présents et représentés

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

Mme ROUSSEAUX Marie-Pierre, DREAL Nord – Pas de Calais – Picardie représentant le préfet de la région Nord - Pas de Calais – Picardie ;
M. BARRON Guillaume, DDTM du Calvados, représentant le préfet du Calvados ;
M. GODEFROY Dominique, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ;
M. AULERT Christophe, Agence des aires marines protégées ;
M. SARRAZA Manuel, Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
M. GREGOIRE Pascal (suppléant de M. Yves LALAUT), Grand port maritime de Dunkerque ;
M. GALICHON Pascal, Grand Port Maritime du Havre ;
Mme SAMSON Sandrine, Grand port maritime de Rouen.

Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises :

M. MONTASSINE Gérard, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord – Pas de Calais, Picardie ;
M. BECQUET Olivier, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute – Normandie ;
M. DEISS Philippe, Ports Normands Associés ;
Mme PAPORE Laëtitia, Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction ;
M. PEYSSON Pierre, Syndicat des énergies renouvelables ;
Mme CORNU Catherine, Pilotes maritimes.

Collège des représentants des salariés d'entreprises :

M. DACHICOURT Bruno, Syndicat Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :

Mme BARBIER Sylvie, France Nature Environnement ;
M. MARIETTE Michel, France Nature Environnement ;
M. BENBASSA Dominic, Fédération française d'études et de sports sous-marins ;
M. FEUILLY Pierre, Fédération chasse sous-marine passion.

Personnalités qualifiées :

Mme EZVAN-ANDRE Bénédicte, Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM).

Secrétariat du conseil maritime de façade

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord (Mission de coordination des politiques maritimes).

Services assistant à la séance

Mme REUX Sara, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA/ Dter NC),
Mme MOREL Claire, Sous-préfecture de Bayeux.

Annexe 1 – Synthèse des échanges de la réunion commune des CS et du GT DSF du 12/09/2016 sur le projet de SNML

	Collège	Organisme	Représentant	Partie de la SNML	Expressions des membres
1	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Economie générale de la SNML	Regrette que l'approche générale du texte se fasse par rapport à la capacité d'un environnement à accueillir le développement de certaines activités à un instant T sans que la capacité de résilience des milieux après l'exercice de cette activité soit connue ni considérée comme une priorité.
2	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Economie générale de la SNML	Préciser dans la SNML les moyens d'actions mobilisables pour mettre en œuvre la planification des espaces maritimes
3	Activités professionnelles et des entreprises	CRPMEM NPCP	M. MONTASSINE	Economie générale de la SNML	Regrette que le découpage des secteurs de gouvernance néglige certains phénomènes physiques et biologiques qui dépassent ces limites administratives. Une gestion particulière des espaces de la mer du Nord est indispensable en raison de ses particularismes (navires de pêche des pays du Nord de l'Europe, densité du trafic maritime, Brexit...)
4	Etat et établissements publics	DDTM 14	M. BARRON	Economie générale de la SNML	Demande que la pêche soit la principale clef d'entrée pour mener une réflexion stratégique sur l'occupation de l'espace maritime. Cette activité, nomade par nature, est celle qui va connaître les interactions seront les plus fortes avec les autres usages.
5	Salariés d'entreprises	CFTC	M. DACHICOURT	Economie générale de la SNML	Remarque que cette version de la SNML est plus équilibrée que les précédentes.
6	Salariés d'entreprises	CFTC	M. DACHICOURT	Economie générale de la SNML	Souhaite que la question du changement climatique soit mise plus en avant.
7	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Introduction	Faire référence à la loi Leroy dans le préambule, texte législatif porteur d'ambitions fortes pour la mer et le littoral.
8	Collectivités territoriales et de leurs groupements	CR Normandie	M. VOGT	Introduction	Faire référence à la DCE et aux textes de planification sectoriels qui ont inspiré la SNML (SDAGE, SRDAM, ...) en annexe du document (préambule déjà très riche).
9	Salariés d'entreprises	CFTC	M. DACHICOURT	Introduction	Faire référence à l'engagement 14 des objectifs de développement durable de l'ONU.
10	Salariés d'entreprises	CFTC	M. DACHICOURT	Introduction	Souhaite que soit considérées l'évolution positive de la pêche et sa modernisation, ce que la désignation comme « activité traditionnelle et en mutation » ne laisse pas entendre.
11	Etat et établissements publics	GPMH	M. GALICHON	Etat des lieux et enjeux	Bien prendre en compte la vocation industrielle des ports et prévoir des réserves foncières à cette fin.
12	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	M. MARIETTE	Etat des lieux et enjeux	Bien prendre en compte les usages dépendant de la qualité des eaux marines en raison de leurs prises d'eau de mer (nucléaire, conchyliculture...).
13	Etat et établissements publics	GPMR	Mme SAMSON	Etat des lieux et enjeux	Préciser que le GPMR est premier port exportateur de céréales de France

14	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	Fédération chasse sous-marine passion	M. FEUILLY	Etat des lieux et enjeux	Préciser la place importante qu'occupe la pêche de loisir en France avec près de 3 millions de pratiquants et un poids économique conséquent (2 milliards €).
15	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Etat des lieux et enjeux	Ne pas considérer l'éolien en mer comme une « énergie marine renouvelable ». Cette précision sémantique trouve son importance du point de vue des études menées sur le sujet et de leur financement.
16	Salariés d'entreprises	CFTC	M. DACHICOURT	Etat des lieux et enjeux	Souhaite que soit revue la formulation faisant état d'une « surexploitation des ressources vivantes en mer ».
17	Activités professionnelles et des entreprises	SER	M. PEYSSON	Etat des lieux et enjeux	Mettre en relation le potentiel français identifié pour accueillir des EMR avec la nécessité de production d'électricité d'origine renouvelable et les objectifs que la France s'est fixée en la matière aux fins notamment de participer au développement d'une filière industrielle.
18	Etat et établissements publics	AESN	M. SARRAZA	Etat des lieux et enjeux	Préciser la place prépondérante qu'occupent les microdéchets dans les pollutions marines.
19	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	Fédération française Chasse Sous-marine passion	M. FEUILLY	Etat des lieux et enjeux	Regrette que la question de la taille démesurée des navires de pêche autorisés à pêcher dans les eaux françaises et particulièrement dans la Manche ne soit pas abordée dans la SNML. A débattre : proposition de formulation visant à ce que la SNML souligne l'intérêt du modèle français qui promeut une gestion équilibrée des différents secteurs de la pêche.
20	Activités professionnelles et des entreprises	CRPMEM HN	M. BECQUET	Etat des lieux et enjeux	Prise en compte des spécificités relatives à l'activité de pêche française en comparaison des pays voisin (flotille de petits navires, différence de capacité et des engins utilisés...).
21	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Etat des lieux et enjeux	Prise en compte de l'espace Manche comme une entité écologique à part entière.
22	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Objectifs	Les pressions anthropiques doivent être traitées comme un objectif de recherche en soi.
23	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Objectifs	Mieux préciser les dispositions envisagées pour atteindre l'objectif de résilience des milieux maritimes et littoraux.
24	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Objectifs	Concilier les différents objectifs de la SNML.
25	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Objectifs	Encourager le développement de nouvelles techniques de réduction des impacts dans les activités maritimes de manière à ce que la transition écologique soit une réalité.

26	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Objectifs	La dimension transfrontalière est impérative
27	Collectivités territoriales et de leurs groupements	CR Normandie	M. VOGT	Objectifs	Indiquer que la mise en compatibilité des usages est un objectif de recherche à part entière.
28	Etat et établissements publics	GPMH	M. GALICHON	Axes stratégiques	Encourager le développement de l'économie circulaire et spécifiquement la recherche sur la valorisation des sédiments de dragage.
29	Activités professionnelles et des entreprises	UNICEM	Mme PAPORE	Axes stratégiques	Modifier en p.25 « Exploiter les ressources marines biologiques de façon durable » par « Permettre d'exploiter les ressources marines de façon durable » pour que l'ensemble des ressources soient concernées et pas seulement les biologiques, conformément aux objectifs énoncés en p.21.
30	Etat et établissements publics	GPMR	Mme SAMSON	Axes stratégiques	Encourager le développement de nouvelles techniques pour les immersions de sédiments qui concernent la grande majorité des déchets.
31	Etat et établissements publics	GPMR	Mme SAMSON	Axes stratégiques	Prendre en compte le besoin de connaissance sur les particularités et enjeux des milieux estuariens
32	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Axes stratégiques	Prendre en compte le besoin de connaissance sur les particularités et enjeux des estrans
33	Etat et établissements publics	AESN	M. SARRAZA	Axes stratégiques	Améliorer la connaissance sur la dimension écologique et les services rendus par le trait de côte
34	Etat et établissements publics	DDTM 14	M. BARRON	Axes stratégiques	Mettre en place une surveillance de la qualité des eaux sur l'ensemble des façades en développant une méthode d'analyse complète de celle-ci par le biais des profils de vulnérabilité.
35	Activités professionnelles et des entreprises	UNICEM	Mme PAPORE	Axes stratégiques	Préciser la formulation concernant les orientations stratégiques pour les 6 prochaines années qui laisse penser à une priorisation de certains secteurs à développer
36	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	Développer une émulation dans le secteur de la recherche entre les structures produisant des études tout en désignant une structure de référence apte à arbitrer les résultats.
37	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	Souhaite que la question de la mutualisation/concentration de la recherche soit approfondie.
38	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	Faire porter la charge d'études sur l'évolution des fonds marins avant, pendant et également après les projets aux porteurs de projets. Développer le pendant de la doctrine « ERC » en mer.
39	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Axes stratégiques	Mettre en valeur l'importance de la formation du public. Poursuivre et promouvoir l'action des centres de transfert scientifiques (Nausicâa, Cité de la mer...) qui œuvrent à transmettre et valoriser les connaissances scientifiques.

40	Activités professionnelles et des entreprises	CRPMEM HN	M. BECQUET	Axes stratégiques	Demande à ce qu'une réflexion soit menée sur les besoins en station de purification.
41	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	Souligner l'importance des financements pour la recherche.
42	Collectivités territoriales et de leurs groupements	CR Normandie	M. VOGT	Axes stratégiques	Faire reconnaître la spécificité du métier de marin. Développer des formations de marins pour les jeunes avant une orientation vers une des différentes filières de métiers de la mer.
43	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Axes stratégiques	Rappeler l'intérêt des formations du grand public (« Mr Goodfish » par exemple).
44	Experts qualifiés	SHOM	Mme EZVAN-ANDRE	Axes stratégiques	Promouvoir les métiers de la recherche sur le milieu marin.
45	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	L'exemple breton de CRML ne s'adapte pas particulièrement à la situation de la façade MEMN. Une gouvernance à l'échelle des régions s'éloigne de celle des fonctionnements écologiques.
46	Associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usager de la mer et du littoral	France Nature Environnement	Mme BARBIER	Axes stratégiques	Les découpages administratifs traditionnels n'apparaissent pas adaptés aux enjeux maritimes. Il faut trouver une organisation adaptée.
47	Etat et établissements publics	Ifremer	M. GODEFROY	Axes stratégiques	S'inspirer de l'exemple des Parcs naturels marins (PNM) comme de véritables « projets de territoire ».
48	Etat et établissements publics	DDTM 14	M. BARRON	Axes stratégiques	Un échelon de synthèse est nécessaire en termes de gouvernance.
49	Collectivités territoriales et de leurs groupements	CR Normandie	M. VOGT	Axes stratégiques	Adapter la fiscalité des plans de gestion des risques littoraux aux circonstances locales.
50	Etat et établissements publics	GPMH	M. GALICHON	Axes stratégiques	Préciser la formulation visant à empêcher le développement d'installations dans des zones soumises aux risques (concerne la majorité des installations portuaires).